

## Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social au 30 septembre 2023

### Article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Paris, France, le 4 octobre 2023 - ACTICOR BIOTECH (ISIN : FR00140050J5 – ALACT), entreprise biopharmaceutique au stade clinique spécialisée dans le développement de médicaments innovants pour le traitement des urgences cardio-vasculaires, publie le nombre d'actions composant son capital et le nombre total de droits de vote (articles L. 233-8 II du code de commerce et 223-16 du règlement général de l'AMF) au 30 septembre 2023.

- Place de cotation : Euronext Roth Paris
- Code ISIN : FR00140050J5
- Site web : [acticor-biotech.com](http://acticor-biotech.com)

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote théoriques <sup>(1)</sup>	Nombre total de droits de vote réels <sup>(2)</sup>
30/09/2023	12.338.781	12.338.781	12.287.961

(1) Les droits de vote théoriques sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote, conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

(2) Les droits de vote réels correspondent au nombre total de droits de vote exerçables en assemblée générale. Ils sont calculés sur la base du nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions déduction faite des actions privées de droit de vote.

#### À propos d'ACTICOR BIOTECH

Acticor Biotech est une entreprise biopharmaceutique au stade clinique qui développe glenzocimab, un médicament innovant pour le traitement des urgences cardiovasculaires, notamment les accidents vasculaires cérébraux ischémiques.

Les résultats positifs de l'étude de phase 1b/2a, ACTIMIS, ont confirmé le profil de sécurité et montré une réduction de la mortalité et des hémorragies Intracérébrales dans le groupe traité par le glenzocimab chez les patients présentant un AVC. L'efficacité du glenzocimab est aujourd'hui évaluée dans ACTISAVE, une étude internationale de phase 2/3. En juillet 2022, Acticor Biotech a obtenu le statut « PRIME » de l'Agence Européenne des Médicaments (EMA) pour glenzocimab dans le traitement de l'AVC. Cette désignation permet à la société de renforcer ses interactions et d'obtenir des dialogues précoces avec les autorités réglementaires.

Acticor Biotech est soutenue par un panel d'investisseurs européens et internationaux (Mediolanum farmaceutici, Karista, Go Capital, Newton Biocapital, CMS Medical Venture Investment (HK) Limited, A&B (HK) Limited, Anaxago, et la fondation Armesa) et est cotée sur Euronext Growth Paris depuis novembre 2021 (ISIN : FR00140050J5 – ALACT).

Pour plus d'informations, visiter : [www.acticor-biotech.com](http://www.acticor-biotech.com)

## Contacts

---

### **ACTICOR BIOTECH**

Gilles AVENARD, MD

Directeur Général et fondateur

[gilles.avenard@acticor-biotech.com](mailto:gilles.avenard@acticor-biotech.com)

T. : +33 (0)6 76 23 38 13

Sophie BINAY, PhD

Directeur Général Délégué et Directeur Scientifique

[Sophie.binay@acticor-biotech.com](mailto:Sophie.binay@acticor-biotech.com)

T. : +33 (0)6 76 23 38 13

### **NewCap**

Mathilde BOHIN / Quentin MASSÉ

Relations Investisseurs

[acticor@newcap.eu](mailto:acticor@newcap.eu)

T. : +33 (0)1 44 71 94 95

### **NewCap**

Arthur ROUILLÉ

Relations Médias

[acticor@newcap.eu](mailto:acticor@newcap.eu)

T. : +33 (0)1 44 71 00 15